

Primeur

Une petite production qui tient le coup!

Plébiscitée par les consommateurs pour son goût, sa fraîcheur et sa saisonnalité, la pomme de terre de primeur semble tirer son épingle du jeu malgré un contexte inflationniste, de fortes tensions sur les plants et des conditions climatiques imprévisibles.

CLAIRE BOUC



Après une campagne 2022 difficile, due à la sécheresse et à la canicule, la campagne 2023 (130 000 t) de pommes de terre de primeur a été satisfaisante, notamment grâce au vide laissé dès la mi-mai par les pommes de terre de consommation. Depuis l'interdiction du CIPC en août 2020, difficile en effet de conserver ces dernières dans de bonnes conditions. L'arrivée de la primeur a permis de combler le manque et de répondre à la demande des consommateurs, toujours friands de pommes de terre à cette période de l'année. Pour les bassins les plus précoces, le début de campagne a été laborieux, du fait de l'inflation et de la perte de pouvoir d'achat des consommateurs. De leur côté, les producteurs, qui doivent faire face à des charges en constante augmentation (semences, engrais, produits phytosanitaires, emballages, gasoil et personnel), ont rogné sur leurs marges pour ne pas trop augmenter leurs prix, mais cela ne sera pas suffisant, à terme, pour maintenir les résultats de leurs exploitations. Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, si les stocks de pommes de terre de consommation sont supérieurs cette année, ils devraient à nouveau se montrer insuffisants et permettre à la campagne de pommes de terre de primeur de se dérouler convenablement, malgré deux bémols : la disponibilité des plants et les conditions climatiques.

Fortes tensions sur les plants

Beaucoup moins de semences certifiées sont disponibles, ce qui pose des problèmes d'approvisionnement pour les variétés traditionnelles. « Il y a plusieurs raisons à cela : des souches ont été atteintes, à cause de la suppression de nombreuses molécules insecticides permettant de lutter contre la prolifération des virus, le développement de la pomme de terre de transformation a été un véritable "aspirateur" à semences certifiées, et plusieurs producteurs de plants se sont découragés par rapport à la rémunération. Résultat : la production de plants est en difficulté cette année et le sera encore en 2025 », explique André Minguy, président de la commission pomme de terre de primeur au CNIPT et producteur en Bretagne. « Nous sommes les premiers à faire notre marché. J'imagine donc la complexité pour les emblavements à

suivre en nouvelle récolte et pommes de terre de consommation ! Il va se planter n'importe quoi, ce qui va entacher les volumes de production pour l'automne prochain », ajoute Nicolas Paille, directeur de la coopérative agricole La Noirmoutier, qui met en marché 10 000 t de primeurs d'avril à mi-juillet avec des variétés historiques (Sirtema, Lady Christl, Iodéa et Bonnotte). À ces problèmes de disponibilité des plants s'ajoutent des problèmes de qualité. « Il devient très difficile de produire face aux aléas climatiques et avec les contraintes réglementaires qui suppriment les molécules permettant de lutter contre les virus. Nous avons pu rééquilibrer notre mix avec deux nouvelles variétés, Maiwen et Zen, qui correspondent aux standards de qualité de la Noirmoutier et qui sont tolérantes au mildiou, mais cela complexifie considérablement la situation. »

Beaucoup de pluie dans l'Ouest

Huit bassins répartis aux quatre coins du territoire, avec des modes de production et des climats différents, permettent normalement un échelonnement des commercialisations de pommes de terre de primeur, entre le 15 avril et le 15 août : le Val de Loire, les îles de Ré et de Noirmoutier, la Bretagne, la zone Provence/Camargue/Roussillon, le Val de Saône, la région de Marmande, la Manche et enfin l'Alsace. Certains affrontent aujourd'hui des conditions climatiques marquées, qui impactent la production. En Bretagne, à l'heure d'écrire ces lignes (début mars), l'incertitude est complète. « Comme il a beaucoup plu, nous avons très peu de surfaces emblavées pour le moment, alors que, normalement, à cette période, nos emblavements sont déjà bien avancés. Le paillage plastique et un printemps ensoleillé pourront favoriser plus de précocité, sans quoi nos tonnages de pommes de terre de primeur resteront limités jusqu'à début juin », décrit Pierre Gélébart, chef de produit chez Prince de Bretagne, qui en a commercialisées 14 000 t en 2023. Retard également constaté pour ses 250 t de variété Primaline cultivées sous tunnels hauts, dont la récolte n'a pu démarrer que début mars, contre début février normalement, à cause de la tempête de novembre dernier qui a abîmé les tunnels. « Le temps de réparer et de refaire les plastiques, nous avons pris trois semaines de décalage ». L'opérateur obtiendra néanmoins les

produits dont il a besoin pour Pâques et pour les congés scolaires, traditionnellement des pics de consommation. Dans le Marmandais, la situation est également compliquée avec des sols détremés : les nappes phréatiques étant proches de la surface, les producteurs doivent attendre que les sols soient réessuyés pour pouvoir planter.

Sécheresse dans les Pyrénées-Orientales

Dans le Roussillon, le problème est inverse ! Si l'hiver doux a permis de planter très tôt, le département fait face à une sécheresse historique, qui impacte considérablement les cultures. « Notre climat s'apparente à celui d'un pays du Maghreb. Notre déficit hydrique est de 500 mm, ce qui correspond à une année de pluie. Nous allons avoir d'importants problèmes de rendement, car nous ne pouvons pas irriguer suffisamment, du fait de l'arrêt préfectoral qui ne nous l'autorise qu'à hauteur de 50 %. Le paillage ne suffit plus à gérer la ressource en eau », souligne Éric Vidal, à la tête des Potagères de Château Roussillon, à Perpignan, qui produit de la pomme de terre de primeur sur 30 ha. Variété historique sous AOP reconnue pour sa précocité, la Béa du Roussillon est en perte de vitesse au profit des pommes de terre de primeur à chair ferme type Celtiane, mieux adaptées au climat avec un rendement supérieur et une tendance moindre à ternir malgré le manque d'eau. L'arrêt de la production de la Béa du Roussillon par Teraneo, et les difficultés de valorisation et d'écoulement de cette dernière tout le long de la saison des primeurs, ont bien failli mettre un terme à sa production. Elle a heureusement été sauvée par Grand Frais, qui a réussi à fédérer des producteurs. De son côté, le bassin rhodalpin s'en tire plutôt bien. « Nous sommes optimistes sur le démarrage de la campagne de la Délicatesse, car nous avons pu planter mi-février dans de bonnes conditions et nous avons 8 à 10 jours d'avance sur les plannings. Une campagne précoce est toujours une bonne campagne ! », se réjouit Christophe Lamotte, PDG de HDC Lamotte, qui commercialise 1 400 à 1 500 t de Délicatesse.

Une place pour la primeur

Malgré la conjonction de ces différents aléas, il semble y avoir véritablement une place pour la pomme de terre de primeur. Dans la région

LOI AGEC : EXEMPTION, MAIS JUSQU'À QUAND ?

Exemptée jusqu'en 2040 de la loi pour des raisons toxicologiques dans le dernier décret de juin 2023, la pomme de terre de primeur attend une position harmonisée définitive du trilogue (Parlement européen, conseil de l'Union européenne et Commission européenne) pour en avoir la certitude. « Nous sommes tous d'accord pour aller dans le sens de la transition écologique, mais nous demandons du temps. Les opérateurs cherchent des alternatives, mais aucune n'est satisfaisante », affirme André Minguy du CNIPT. Le problème se pose surtout pour les petits conditionnements de 750 g et 1 kg, qui permettent une présence en magasin dès le début de la saison à un prix acceptable. Chez Prince de Bretagne, l'adoption d'emballages en carton nécessitant de lourds investissements, l'opérateur a choisi de maintenir les films à perméabilité sélective. De son côté, la coopérative agricole de Noirmoutier a travaillé sur une gamme d'emballages gaufrés en carton, mais les résultats ne sont pas convaincants, car ils n'empêchent pas le verdissement et le produit n'est pas visible par le consommateur. Mais l'opérateur est confiant. « Nous ne pensons pas que nous allons vers un durcissement de la réglementation, mais vers un maintien de l'exemption pour protéger la pomme de terre de primeur du verdissement », confie Nicolas Paille, de la coopérative La Noirmoutier. Une prédiction que Christophe Barthère, directeur de la coopérative Uniré, espère également voir se réaliser car, pour lui, « plus les emballages sont petits, mieux les primeurs se vendent ». En attendant, et afin de répondre à la demande de ses clients qui souhaitent proposer un produit prenant en compte les considérations écologiques, HDC Lamotte va lancer cette année une barquette carton avec fenêtre. « Nous avions déjà proposé une barquette carton ajourée, mais le produit n'était pas suffisamment visible et les ventes ont diminué de 20 à 30 %. Cette fenêtre devrait permettre aux consommateurs de bien voir le produit. Charge ensuite aux chefs de rayon de bien gérer leur réassort, avec une rotation optimale », détaille Christophe Lamotte.

de Marmande, Fruidor Terroirs, qui produit 10 000 t de pommes de terre nouvelle récolte, envisage sérieusement de relancer une production de primeur. « La place laissée par les pommes de terre de conservation nous y invite fortement », indique Arnaud Paris, responsable du site. À partir de cette année, la primeur devrait en outre bénéficier des actions de promotion mises en place chaque 30 mai par le CNIPT dans le cadre de la Journée internationale de la pomme de terre, décrétée par l'ONU en décembre dernier ! La création d'un logo est actée. Et la coopérative Uniré a décidé de relancer les Régalades, journées de balades et de visites gourmandes mettant à l'honneur l'île de Ré, dont la pomme de terre de primeur est un fer de lance. ■